

FLASH INFO SUD AERIEN (Novembre 2013 – N°3)

BRIT'AIR POSITIF, SALARIE NEGATIF

Les résultats Brit'air de l'an passé affichent un Chiffre d'Affaire de **362,1 Millions d'Euros**.

Après prise en compte des charges externes de 216,5 M. d'€, la valeur ajoutée atteint 148,7 M. d'€

Après intégration des impôts, taxes et des charges de gestion, le résultat brut d'exploitation atteint 8,9 M. d'€.

Brit'air a enregistré une reprise nette de provision de 36,1 M. d'€ et une dotation aux amortissements d'un montant de 25,1 M. d'€.

Les capitaux propres sont redevenus positifs et continus de progresser cette année.

Ces évolutions aboutissent à un résultat d'exploitation positif de 19,8 Millions d'€.

Et certains vous diront encore qu'un plan de productivité est nécessaire ?

Les -15% (soit la perte d'un salaire par an) ne serviront qu'à alimenter les primes et les hobbies des dirigeants et à assouvir l'appétit des actionnaires.

En attendant, la CFDT fonce à "tombeau ouvert" dans cette mascarade en signant les accords tout en critiquant de temps à autre la Direction pour se donner "bonne conscience" et justifier l'injustifiable destruction de notre convention que nous avons mis 30 ans à élaborer.

Quand à l'UNSA, tous les yeux sont rivés sur ce syndicat.

Va t-il ou non signer les accords de productivité ?

S'il signe, il sera hué par une majorité (*souvent silencieuse*) des PNC et s'il ne signe pas il sera porté en héros, en sauveur.

Voici comment de l'ombre on passe à la lumière (*comme l'équipe de France de Foot qui se qualifie in extremis pour le mondial 2014 portée au firmament après avoir été conspuée quelques jours plus tôt par cette même population*).

Tout cela frise la crise maniaco-dépressive. Il est à souhaiter que vous vous souviendrez que si tous les syndicats étaient restés unis (*comme à Régional et avec Régional*), nous n'en serions pas là aujourd'hui; il n'y aurait pas eu de grève en septembre et les salariés, comme l'entreprise, n'auraient pas perdu d'argent à cause

de ces deux syndicats signataires, **car on ne peut pas déceint reprocher aux salariés de défendre leurs conditions de travail.**

En attendant, les menaces de la Direction vont bon train, comme à son habitude, depuis la dénonciation de la convention en Juillet dernier, Elle parle d'éventuelles mesures répressives si les 30% de signature pour valider l'accord ne sont pas atteints.

La Direction et certains syndicats tirent partie du mal être des salariés en jouant du gros plan déformant pour subjuguier leur auditoire.

Il est urgent d'apprendre à relativiser pour ramener les choses à leur juste valeur.

Il est temps de réapprendre le courage et la persévérance, ne pas se laisser piéger par nos émotions et ceux qui les manipulent.

LE SAVIEZ-VOUS

Le protocole d'accord NAO 2002, signé par Mr Huberdeau, ne serait toujours pas appliqué.

Depuis le **1er Janvier 2004**, Brit'air s'est engagée à porter le Capital Garanti perte de licence hors service à **300%** du traitement de base (*SMMG + Primes fixes*) tout en maintenant les mêmes garanties avec le nouveau prestataire (*Generali*) pour les **PNC**.

Depuis le **1er Juillet 2002**, l'avance sur frais est portée à **450€** au lieu de 300€.

Le versement de 150€ de différentiel n'a pas été versé aux PNC présents avant cette date.

Il n'est en aucun cas spécifié dans l'accord que seuls les PNC entrés depuis le 1er Juillet 2002 peuvent en bénéficier, ce qui serait discriminatoire.

En l'occurrence, tous les PNC dont l'ancienneté compagnie est **antérieure au 1er Juillet 2002** sont en droit de réclamer **150€ d'avance sur frais**.

Bons vols à toutes et à tous.

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION

SUD AERIEN, un syndicat qui ose.